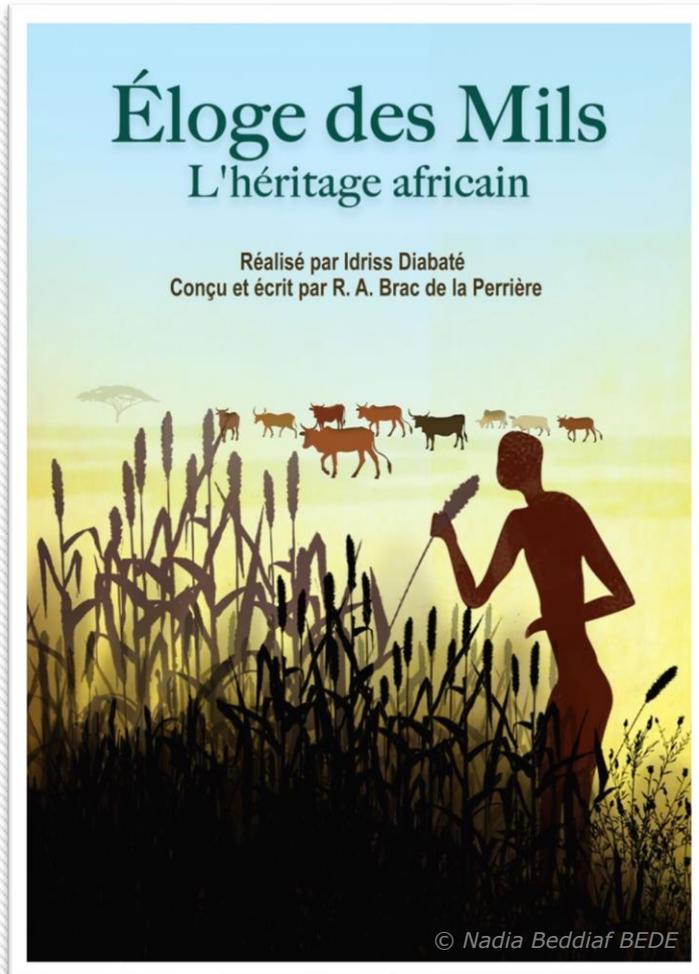


FESTIVAL

ALIMENT TERRE

Notre avenir se joue dans nos assiettes



FICHE DE PRÉSENTATION DU FILM

Éloge des mils – L'héritage africain

Idriss Diabaté / BEDE (Biodiversité, Échanges et Diffusion d'Expériences) / AAPSI,
DJA-COMM / 2017 / 52' / Français

Sélection ALIMENTERRE 2018

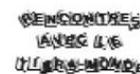
AVEC LE SOUTIEN DE :



EN PARTENARIAT AVEC :



ILS COORDONNENT ALIMENTERRE SUR LES TERRITOIRES :



Le présent document bénéficie du soutien financier de l'Agence Française de Développement, de Biocoop, de la Fondation Daniel et Nina Carasso, de la Fondation Léa Nature Jardin Bio et de Triballat Noyal. Les idées et les opinions présentées sont celles du CFSI et ne représentent pas nécessairement celles des organismes précités.

SOMMAIRE

SYNOPSIS	4
LES RÉALISATEURS	4
L'INTENTION DES REALISATEURS ET LE TOURNAGE	5
SÉQUENÇAGE.....	6
PROTAGONISTES.....	7
LE CONTEXTE.....	8
PREPARER LE DÉBAT	8
POUR ALLER PLUS LOIN	9

Coordonné par le CFSI et mis en œuvre par le réseau ALIMENTERRE, le festival ALIMENTERRE est organisé chaque année du 15 octobre au 30 novembre. Il a pour ambition l'appropriation par les citoyens des enjeux alimentaires du local au global afin qu'ils contribuent à de systèmes alimentaires durables et solidaires et au droit à l'alimentation.

Parmi les outils proposés aux organisateurs, le CFSI réalise une **fiche de présentation de chaque film de la sélection**. Cette fiche est à utiliser avec un choix de **15 fiches pédagogiques** régulièrement actualisées, pour approfondir la ou les thématiques des films et préparer le débat.

Si vous souhaitez être accompagné dans l'organisation de votre événement ALIMENTERRE, n'hésitez pas à contacter le coordinateur ALIMENTERRE présent sur votre territoire.

www.alimenterre.org

SYNOPSIS

Agriculture familiale, agroécologie, céréales, commerce, semences paysannes, savoirs ancestraux, souveraineté alimentaire
Afrique de l'Ouest



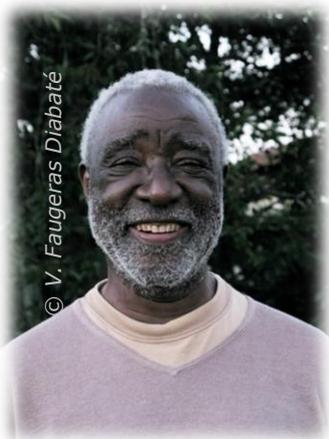
© Anne Berson Dena BEDE

Céréales d'origine africaine, mil et sorghos (gros mil) accompagnent depuis des millénaires les communautés dans la résistance à la sécheresse et l'affirmation d'une identité propre aux régions les plus chaudes de la planète. Ce film montre pourquoi, dans un contexte de crise alimentaire aggravée par les changements climatiques, la renaissance des cultures de mil représente une alternative nourricière d'autant plus précieuse qu'elle est ancrée dans une histoire et des savoirs encore vivants aujourd'hui en Afrique de l'Ouest.

L'AVIS DU COMITÉ DE SÉLECTION

Très beau film documentaire sur les cultures paysannes autour du mil, sur l'importance de la préservation et de la conservation des semences dans l'agriculture paysanne, contre l'arrivée du coton, du maïs et des engrais chimiques, qui appauvrissent les paysans. Une ode à la biodiversité cultivée. On y découvre la collaboration entre les associations et les paysans, les femmes, la capacité d'organisation collective... Ce film nous rappelle l'origine du monde et tout ce qui nous échappe ou que nous voulons maîtriser. A travers de nombreuses interviews passionnantes, ce film donne la parole aux paysans sénégalais, béninois et maliens. Nous écoutons attentivement et découvrons leurs savoirs ancestraux pour lutter contre la faim et assurer la souveraineté alimentaire.

LES RÉALISATEURS



© V. Faugeras Diabaté

Idriss Diabaté est auteur-réalisateur d'une cinquantaine de documentaires touchant aux faits de société en Afrique. Il a réalisé récemment *Ivoire Clair*, un film-témoignage qui retrace l'origine de la crise de 2000 / 2010 en Côte d'Ivoire, *Le bois sacré du professeur Laurent Aké-Assi* (2011) ou encore *Murmures dans la forêt* (2012). Plusieurs de ses films ont été primés, dont *La Femme porte l'Afrique* (2009), Grand Prix Youssef Chahine, et primé au Fespaco (Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou).

Idriss Diabaté est chercheur associé à l'Université de Cocody à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Il est titulaire d'un doctorat de 3ème cycle en Communication. Il dirige l'association française DJA-COMM, L'Ombre de la communication et également l'Association africaine de production de sons et images (AAPSI), localisée à Abidjan.



Robert Ali Brac de la Perrière est conseiller en gestion des ressources génétiques et coordinateur de l'association de solidarité internationale BEDE (Biodiversité, Échanges et Diffusion d'Expériences). Depuis sa thèse sur les mils de Côte d'Ivoire soutenue en 1982, il travaille avec les organisations de productions sur le renouvellement de la diversité des semences paysannes en Afrique et en Europe.

Il a collaboré avec Idriss Diabaté sur plusieurs documentaires, notamment *Bayérémasi*, *l'émergence du débat public sur les OGM en Afrique* (2005) et *Senekélaw ka kuma, paroles des paysans* (2006). Robert Ali Brac de la Perrière est l'auteur de *Semences paysannes, plantes de demain* (éditions Charles-Léopold Mayer, 2014).

L'INTENTION DES REALISATEURS ET LE TOURNAGE

Le projet de ce film était de réaliser un éloge aux mils d'Afrique et aux sociétés paysannes qui les ont sélectionnés. L'association BEDE souhaitait montrer au public **la nature exceptionnelle des mils** comme plantes nourricières de civilisation, à travers leur histoire et par l'actualité de ce qu'elles représentent culturellement et nutritionnellement en Afrique et dans d'autres régions arides du monde. Ce film répond à plusieurs questions : Comment les Africains ont-ils su domestiquer les mils ? Quelles diversifications répondent à des besoins particuliers ? Quelles sont les qualités nutritionnelles des mils de différentes régions et variétés ? Quelles sont les valeurs culturelles des mils à travers l'Afrique ? Pourquoi les mils sont-ils consommés dans le milieu rural et non dans les villes ? Qu'est-ce qui fait obstacle au développement des mils et à leur utilisation plus large dans la société ?

Éloge des mils – L'héritage africain est né de la rencontre entre Robert Ali Brac de la Perrière, généticien français, et Idriss Diabaté, réalisateur ivoirien. Leur idée était de réaliser un film, sous forme de **plaidoyer**, qui redonnerait aux Africains l'envie de consommer cette céréale originaire de leur continent, d'où le titre du film.

Les premières séquences ont été tournées lors de la 4ème édition de la Foire de Djimini au Sénégal en mars 2014, car cet événement exceptionnel réunissant les meilleurs paysans producteurs de mils de la sous-région et des producteurs venus d'Inde, était une occasion à ne pas manquer. Le tournage s'est poursuivi en 2015 en Afrique de l'Ouest et en France et en février 2016 en Inde. La réalisation fut conduite à coûts modestes, justes et équitables, avec un souci d'économie et de faible impact sur l'environnement.

Au Sénégal, un paysan Serer s'est confié à Idriss Diabaté sur l'importance du mil pour lui : « Vous savez, les musulmans jurent au nom d'Allah et de son prophète Mahomet, les catholiques au nom de Dieu et de Jésus ; chez nous, on dit **au nom du Mil et du Lait** ». Ce film a provoqué un intérêt grandissant pour les mils. Les publics ciblés, en effet, ont eu l'occasion de visionner le film :

- les citoyens d'Afrique de l'Ouest, en particulier les habitants des villes, pour leur donner une information sur des céréales majeures pour leur alimentation et les éclairer sur l'intérêt de leur culture ;
- les organisations paysannes, pour renforcer leur plaidoyer sur la promotion des produits locaux, des semences paysannes et de la souveraineté alimentaire.

Actuellement, l'équipe du film se concentre sur la recherche de financement pour la seconde partie du film : **Éloge des mils, céréales du futur**. « Nous avons aujourd'hui accumulé plus de 80 heures de tournage, filmées sur trois continents : en Afrique (nous avons sillonné le Mali, le Sénégal, le Niger, le Bénin, la Côte d'Ivoire, l'Algérie), en Europe (la France et

l'Allemagne, en projet pour les agrocarburant) et en Asie (l'Inde premier pays producteur mondial). En visionnant les rushes, nous avons constaté que ce film sur *l'Éloge des Mils* nécessitait deux parties, l'une centrée sur l'ancrage africain de ces plantes de civilisation, une approche par les sociétés sahéliennes elles-mêmes – *Éloge des mils – L'héritage africain*, et l'autre sur les orientations de la recherche et des programmes de développement en cours, et sur les initiatives des mouvements sociaux dans le contexte des changements climatiques, *Éloge des mils – Céréales du futur* ».

SÉQUENÇAGE

Les mils, céréales millénaires

00:00:00 à 00:02:08

Les mils et les sorghos sont les principales céréales cultivées par les sociétés africaines du Sahel. Elles permettent d'assurer la sécurité alimentaire depuis leur découverte il y a des millénaires au bord du fleuve Niger. Avec la mondialisation et le changement climatique, cette céréale nutritive doit être protégée.

Semences : recherches et expérimentations

00:02:08 à 00:14:12

La première domestication du mil aurait eu lieu il y a 100 000 ans entre le Mali et le Niger. La culture du mil sur l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest et en Inde date d'il y a 3 500 ans. Le mil sauvage pousse dans des environnements extrêmes, dans les zones les plus sèches. La recherche des généticiens se concentre aujourd'hui sur cette espèce sauvage pour améliorer le mil cultivé et l'adapter au réchauffement climatique. Les mils sont façonnés par les expérimentations des paysans depuis des générations. Ces derniers sont producteurs, sélectionneurs, créateurs et gardiens des semences.

Redécouvrir les mils pour lutter contre la faim

00:14:12 à 00:24:11

Face à l'accroissement de la culture du maïs et du coton, les variétés de mil doivent être revalorisées grâce aux savoirs paysans qui ont fait leur preuve en agroécologie et agroforesterie. La culture du mil protège les sols, la santé des consommateurs, et assure un revenu régulier aux paysans. Les femmes paysannes souhaitent que ce savoir soit préservé et enseigné à tous.

Une céréale au cœur de la culture religieuse

00:27:53 à 00:29:43

Lors des sacrifices, au début de l'hivernage, le petit mil est utilisé dans les rites pour nourrir les ancêtres. Les mils accompagnent chaque étape importante de la vie.

Détour par le Bénin

00:29:43 à 00:33:38

Au Bénin, les paysans en agroécologie cultivent et préservent les mils. Ils soulignent l'importance de sensibiliser les autres paysans à ces pratiques durables, pour atteindre l'autonomie alimentaire. Les populations ne peuvent compter sur les engins agricoles, les produits phytosanitaires et les semences importées pour atteindre cet objectif.

Favoriser les produits locaux

00:33:38 à 00:37:03

Les produits importés, tels que le riz, rendent les consommateurs africains malades. A la foire internationale d'Abidjan, en Côte d'Ivoire, les produits agricoles locaux à base de mil sont valorisés. Le mil est transformé pour faciliter la cuisson et favoriser l'achat par les consommateurs qui n'ont pas toujours le temps de cuisiner.

Formation en boulangerie

00:37:03 à 00:43:46

Des boulangers et formatrices sont formés à la production de pain à partir de farines de mil et de maïs, produites au Sénégal. Jusqu'alors, la farine de blé était utilisée, mais étant un produit importé, son prix peut augmenter du jour au lendemain et les boulangers ne maîtrisaient pas l'approvisionnement et la production. Le projet « Nous sommes la solution », porté par l'association FAHAMU, vise à soutenir et outiller les femmes dans leurs pratiques d'agriculture et d'alimentation durables. Ces projets permettraient de créer des milliers d'emplois à long terme.

La foire des semences paysannes de Djimini au Sénégal

00:43:46 à 00:48:32

Lors de cette foire, des variétés anciennes de mil sont échangées. Chaque variété a ses propriétés. Les questions de valorisation des produits locaux et de mise sur le marché sont abordées.

La bière de mil

00:48:32 à 00:50:00

A Ferkessedougou, en Côte d'Ivoire, le mil est transformé en bière. Le Tchapalo, ou bière de mil, est obtenu à partir de la farine de mil mélangée à l'eau, bouillie durant 6 heures puis refroidie à l'air libre pendant 12 heures.

PROTAGONISTES

Yves VIGOUROUX – Généticien, Institut de recherche et de développement

Cédric MARIAC – Généticien, Institut de recherche et de développement

Cécile BERTHOULY-SALAZAR – Généticienne, Institut de recherche et de développement

Abderahmane GOÏTA – Coordinateur en milieu paysan

Ali ONGOÏBA – Paysan

Ibrahim COULIBALY – Paysan

Bassara GOÏTA – Paysanne

Aminata TRAORÉ – Paysanne

Edouard COULIBALY – Prêtre

Omer AGOLIGAN – Paysan

Oumar LY – Association FONGS (Fédération des ONG du Sénégal)

Michel CIRES – Association L'amidupain

Dohina KHAN – Association Solidarité

Famara DIÉDHIU – Association FAHAMU Africa (réseau pour la justice sociale)

Francisca DIOUF – Paysanne

Mariama SONGO – Association « Nous sommes la solution »

Mamadou DANFAGA – ONG ACRA (Action innovante pour combattre la pauvreté)

LE CONTEXTE

La FAO estime que 75 % de la biodiversité cultivée mondiale a été perdue entre 1900 et 2000. Dans ce contexte, les semences paysannes sont menacées. Les semences paysannes renvoient au pouvoir du paysan, de l'éleveur ou du forestier. Les semences paysannes ne sont pas reconnues par la plupart des lois. De plus, de grands semenciers et des structures telles que l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA) tentent de faire main basse sur le marché africain des semences¹.

Les mils constituent l'avenir de l'agriculture familiale, paysanne et écologique en Afrique de l'Ouest. Il en existe une grande diversité : sorgho, petit mil, millets, fonio, etc. Domestiquée il y a au moins 4 500 ans, cette plante nourricière peut être cultivée dans des conditions difficiles telles que l'aridité, dans des sols pauvres et sans intrants extérieurs. En Afrique, 70 % de la production de mils provient de l'ouest du continent. Les principaux pays producteurs sont, par ordre d'importance décroissant : le Nigéria, le Niger, le Burkina, le Tchad, le Mali, la Mauritanie et le Sénégal.

Face aux problèmes de malnutrition chronique en Afrique, les mils constituent une solution. Les grains permettent de nourrir les familles avec une grande diversité de préparations culinaires. En effet, en tant qu'aliment, ils constituent un apport nutritif très intéressant car ils contiennent du calcium, fer, protéines, minéraux, fibres et les éléments micro-nutritifs comme le bêta-carotène, la niacine, le zinc, la riboflavine, le sodium, le potassium et le magnésium. Avec 6 à 20 % de protéines et 5 % de lipides, le grain du mil a une valeur nutritionnelle supérieure à celle du riz et du blé. Les tiges permettent de nourrir les animaux et servent également comme combustibles ou produits comme la potasse, ou encore comme matériel de construction. Il est donc crucial de préserver la richesse et la diversité semencière pour assurer la sécurité alimentaire.

PREPARER LE DÉBAT

FICHES THÉMATIQUES

Pour préparer le débat, nous vous invitons à consulter les fiches thématiques suivantes :

« Semences et biopiraterie »

À la base de notre alimentation réside la biodiversité. Durant la seconde moitié du XXème siècle, cette biodiversité a été privatisée. La privatisation du vivant consiste en l'extension des brevets industriels aux organismes vivants (bactéries, espèces animales et végétales). Elle s'illustre également par une multiplication des tentatives d'appropriation des



¹ <https://www.swissaid.ch/fr/diversite-semences-continent-africain-danger>

ressources naturelles et de la biodiversité au détriment d'autres usages tels que l'agriculture, la gestion et protection de l'environnement ou encore la santé. La privatisation du vivant renvoie à un projet, celui de faire rentrer dans la sphère marchande les pratiques séculaires de gestion des écosystèmes et de la biodiversité développées par les sociétés traditionnelles locales et plus particulièrement par les paysans. Les paysans sont devenus dépendants d'une poignée de multinationales et les choix agricoles et alimentaires se sont réduits. La privatisation du vivant concentre des interrogations d'ordre philosophique, éthique, économique, juridique et politique.

La fiche thématique « Semences et biopiraterie » est consultable sur www.alimenterre.org

« La faim »

Une personne sur neuf souffre de la faim, soit plus de 800 millions de personnes dans le monde. La grande majorité de ces personnes vivent en zones rurales et environ la moitié des personnes souffrant de la faim sont paysans et vivent de l'agriculture, de l'élevage ou de la pêche. Longtemps, la sous-alimentation a été associée à un manque de productivité agricole, un problème de croissance démographique, de catastrophes naturelles, de conflits ou encore plus récemment aux effets du changement climatique. Or, il faut savoir que les crises alimentaires modernes ont un point en commun. Ces crises ne sont pas issues d'un problème de disponibilité – nous produisons suffisamment d'aliments pour nourrir le monde – mais d'un problème d'accès, physique et économique, à l'alimentation. Les Objectifs de Développement Durable (plus particulièrement l'ODD N°2 « Faim zéro ») visent à mettre un terme à la faim et à la malnutrition sous toutes leurs formes d'ici 2030. Les pays industrialisés, majoritairement urbains, sont dotés de politiques avantageuses pour le secteur agricole, alors que les pays pauvres majoritairement ruraux ont des politiques peu favorables à l'agriculture.

La faim n'est pas une fatalité, mais comment y remédier ?



La fiche thématique « La faim » est consultable sur www.alimenterre.org

INTERVENANTS

Le **Réseau Semences Paysannes** est partenaire du Festival ALIMENTERRE dans le cadre du film *Eloge des mils : l'héritage africain*. Pour trouver la liste des membres du réseau, consultez : <https://www.semencespaysannes.org/les-semences-paysannes/membres-du-reseau.html>

D'autres partenaires ALIMENTERRE peuvent également intervenir : consulter la liste en page 2 et contacter leur relai au niveau local en vous connectant sur leur page Web.

POUR ALLER PLUS LOIN

Suivre l'avancée du prochain film de Bede, *Éloge des mils – Céréales du futur* : <https://www.bede-asso.org/eloge-des-mils-cereales-du-futur-en-cours/>

Journal de la 4ème foire ouest-africaine des semences paysannes (Djimini, Sénégal, 11-13 mars 2014). « Semences paysannes en Afrique de l'Ouest ». PDF : https://www.bede-asso.org/wp-content/uploads/2014/11/WEB_JournalFoire2014.pdf

Inf'OGM, (2017). « Afrique de l'Ouest : BEDE accompagne les organisations paysannes ». <https://www.infogm.org/6368-afrique-ouest-bede-accompagne-organisations-paysannes>

Mamadou Goïta, (IRPAD/Afrique, 2016). « Systèmes semenciers en Afrique et droits des producteurs familiaux : état des lieux ». PDF : http://www.csa-be.org/IMG/pdf/les_systemes_semenciers_en_afrique_-_mamadou_goita.pdf

Confédération paysanne. « La sélection des semences paysannes », conférence de Robert Ali Brac de la Perrière, décembre 2016.

En ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=yCKgIUfCg8c>



COMITE FRANÇAIS POUR
LA SOLIDARITE INTERNATIONALE

32 rue Le Peletier
F-75009 Paris

Tél. : 33 (0) 1 44 83 88 50
Fax : 33 (0) 1 44 83 88 79

@ : info@cfsi.asso.fr
www.cfsi.asso.fr

